

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2017

**DELIBERATION N° : 20170905\_21**

**OBJET** : Budget supplémentaire 2017 :  
Attribution d'une subvention  
complémentaire au SAINT-JOSEPH  
BASKET CLUB

NOTA : Le Maire certifie que le compte  
rendu de cette délibération a été affiché à  
la porte de la Mairie, le :

**12 SEP. 2017**

Nombre des conseillers en exercice :  
**39**

Présents : 27  
Procuration : 3  
Votants : 30  
Abstention : 0  
Exprimés : 30

L'an deux mille dix-sept, le cinq septembre à dix-sept heures vingt cinq minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON - Maire

**Présents**

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; BATIFOULIER Jocelyne ; YEBO Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ; LEJOYEUX Marie Andrée ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; VIENNE Raymonde ; KERBIDI Gérald ; JAVELLE Blanche Reine ; GRONDIN Jean Marie ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ; HUET Henri Claude ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; GEORGET Marilyne ; GUEZELLO Alin ; FONTAINE Olivier ; RIVIERE François ; PAYET Priscilla.

**Représentés**

VIENNE Axel représenté par BATIFOULIER Jocelyne  
HOAREAU Claudette représentée par BAUSSILLON Inelda  
FRANCOMME Brigitte représentée par RIVIERE François

**Absents**

MOREL Harry Claude ; HOAREAU Jeannick ; LEBON Marie Jo ; BOYER Julie ; PAYET YANNIS ; HOAREAU Sylvain ; ASSATI Marie Pierre ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Le Maire,  
l'Élu Délégué  
Christian LANDRY



Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame GEORGET Marilyne, conseillère municipale, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**DÉLIBÉRATION N° : 20170905-21**

**OBJET :**

**Budget supplémentaire  
2017 :  
Attribution d'une  
subvention complémentaire  
au SAINT-JOSEPH BASKET  
CLUB**

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

**Le Maire expose :**

Le SAINT-JOSEPH BASKET CLUB a bénéficié, par délibération n°20161227\_83 (conseil municipal du 27 décembre 2016), d'une subvention globale de 10 500,00 € ainsi que diverses aides en nature dont des prestations de service acquises par la Commune pour un montant global de 1 000,00 €, au titre de l'année 2017.

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'association, il convient de délibérer sur l'attribution d'une subvention supplémentaire à allouer à ladite association au titre de l'année 2017.

Par conséquent, il est demandé au conseil municipal :

- d'attribuer au SAINT-JOSEPH BASKET CLUB une subvention supplémentaire d'un montant de 2 000,00 € ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

---

**Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°20161227\_83 du 27 décembre 2016,

**Vu** la note explicative de synthèse n°21,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

**Présents : 27**

**Représentés : 3**

**Pour : 30**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup>**- **ATTRIBUE** au SAINT-JOSEPH BASKET CLUB une subvention supplémentaire d'un montant de 2 000,00 €.

**Article 2.**- **AUTORISE** le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 12/09/2017  
Reçu en préfecture le 12/09/2017  
Affiché le 12/09/2017  
N° 174423749252017005 DE 17005\_21-DE

Acte rendu exécutoire par télétransmission en  
Préfecture le :  
Et publication ou notification  
Du :

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

L'Élu Délégué  
Christian LAMOND  
*Christian Lamond*

